CONDITIONS DU JEU CONCOURS
Du 12 octobre au 16 octobre « TENTEZ DE GAGNER VOS PLACES POUR LE MSB »

1. Dispositions générales

Les présentes conditions du Jeu Concours, sous le nom « J TENTEZ DE GAGNER VOS PLACES POUR LE MSB **»** définissent les règles du fonctionnement, les conditions, les règles d'utilisation et les droits dévolus aux personnes s'inscrivant au jeu concours et, également, les obligations de l'Organisateur.

CLARENS AUTOMOBILES, SAS au capital de 6 450 000 euros, dont le siège social est situé Vendéopôle la MONGIE, 9 rue de l'Arée, 85140 LES ESSARTS, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 414 954 743 (ci-après « l'Organisateur »), organise pour Clarens Automobiles le Mans, un jeu concours se tenant du 10 au 14 septembre. Les participants doivent s'inscrire sur la page dédiée du site CLARENS : https://www.clarens.auto/jeu-concours-clarens-le-mans-places-msb
La concession participante est définie dans l'article 4.

2. Participation

La participation à ce Jeu est exclusivement réservée aux personnes physiques majeures le jour de leurs participations, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion du personnel de la société CLARENS AUTOMOBILES et des entreprises du GROUPE DUBREUIL, des personnes ayant participé à la conception du Jeu et assurant sa mise en place ainsi que les membres de leur famille en ligne directe.

3. Conditions d'obtention

Le jeu concours est valable pour toute personne s'inscrivant sur la page dédiée du site CLARENS : https://www.clarens.auto/jeu-concours-clarens-le-mans-places-msb définis à l'article 1 des présentes conditions sur la période du 12 octobre dès 15h00 au 16 octobre 2026 à 15h00. Une seule participation par personne retenue. Aucune participation en dehors de cette période sera prise en compte.

L'offre est exclusivement réservée aux personnes physiques majeures au premier jour de l'offre, résidant en France métropolitaine.

4. Objet de l'Offre

Ce jeu concours est mis en place par CLARENS Automobiles Le Mans dans le cadre de leur partenariat avec le MSB.
Les gagnants seront tirés au sort à la fin du jeu concours soit après le 16 octobre 2026.

5. Gains

La dotation mise en jeu est composée des lots suivants :

- **3 lots de 2 places pour le match MSB – Bourg en Bresse.**

Les places pour les matchs seront à retirer à la concession **Peugeot CLARENS Automobiles Le Mans**, située **2 boulevard Pierre Lefaucheux, 72100 Le Mans**.

6. Réclamations

Le gain attribué est incessible, intransmissible et ne peut donner lieu à aucun échange ou remise de sa contre-valeur, totale ou partielle, en nature ou en numéraire.

Toute réclamation relative au Jeu Concours peut être adressé par le Client par courrier électronique à l'adresse suivante : servicemarketinggda@gmail.com

Ou par écrit à l'adresse de l'Organisateur : CLARENS AUTOMOBILES - Département Marketing, Vendéopôle la MONGIE, 9 rue de l'Arée, 85140 LES ESSARTS.

7. Infractions à la loi ou aux présentes conditions

L'Organisateur pourra annuler ou suspendre tout ou partie du Jeu Concours s'il apparaît que des fraudes, irrégularités, ou tromperie ainsi que leurs tentatives, sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de l'attribution de l'avantage proposé par l'Offre. L'Organisateur se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer l'avantage et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de toute pratique contraire à la loi et aux présentes conditions. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Clients du fait de ces pratiques.

Toute infraction, tentative d'infraction ou non-respect des présentes conditions donnera lieu à l'exclusion du jeu concours de son auteur, la société CLARENS AUTOMOBILES se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

8. Utilisation des données personnelles des participants

Il est rappelé que pour participer à l'opération, les Participants doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse email).

Il est précisé les modalités suivantes :

- Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont strictement nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des lots. Ces

droits peuvent être exercés par envoi d'un message à l'adresse courriel dédiée et disponible sur :
https://www.clarens.auto/politique-de-protection-des-donnees-personnelles

- Ces informations sont destinées à l'Organisatrice, et pourront être transmises à son Partenaire et à ses prestataires, techniques ou assurant l'envoi des lots.

- En participant au Jeu, le participant autorise, en cas de gain, l'Organisatrice à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques les coordonnées (nom, prénom, commune de résidence), ainsi qu'une photographie du/des gagnant(s), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne lui/leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de son/leur lot.

- En participant au Jeu, le participant pourra également consentir à son inscription aux courriers électroniques d'information de l'Organisatrice et de son Partenaire.

- En participant au Jeu, le participant pourra également consentir à ce que ses coordonnées soient utilisées à des fins de prospection commerciale, en dehors de la participation à ce Jeu, par l'Organisatrice et son Partenaire.

Les consentements du participant ci-dessus évoqués peuvent être retirés à tout moment, en suivant le lien dédié inséré aux courriers électroniques d'information et de prospection commerciale, ou par envoi d'un message aux courriels dédiées signalées aux politiques de données personnelles mentionnées ci-dessous.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit « Règlement général sur la protection des données » (RGPD), tout participant bénéficie des droits d'accès, de rectification, de retrait du consentement, d'opposition, de portabilité, de limitation et/ou d'effacement de ses données. Ces droits peuvent être exercés par envoi d'un message à l'adresse courriel dédiée et disponible sur : rgpd@clarens-automobiles.com

9. Propriété intellectuelle

Les marques et dénominations citées dans les présentes conditions restent la propriété exclusive de leurs déposants et bénéficient de la protection des lois françaises et internationales en vigueur.

Toute infraction sera poursuivie conformément aux dispositions du C.P.I. et du Code Pénal.

10. Loi applicable

Le présent Jeu Concours ainsi que les présentes conditions sont soumis à la loi française.

En cas de désaccord persistant relatif à l'interprétation et l'application des présentes conditions, et à défaut d'accord amiable, le litige relèvera des juridictions compétentes de La Roche-sur-Yon.

11. Acceptation

La participation au Jeu Concours implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions.

Fait au Mans, le 12/10/2026